



Société des Amis de l'École Laïque

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Le conseil d'administration vous invite à l'assemblée générale extraordinaire

MERCREDI 14 JUIN 2023 à 18h00 au siège de l'association

Ordre du jour :

- **modification des statuts (ces modifications ont déjà été présentées à l'assemblée générale extraordinaire du 03 mai 2023), pas de quorum. Les modifications proposées sont consultables sur le site de la Sael.**

Nous comptons très vivement sur votre présence. Pour le cas où vous ne pourriez pas assister à cette assemblée, veuillez nous retourner le pouvoir ci-joint complété et signé par vous-même (un pouvoir par personne).

Nous vous rappelons que, conformément à **l'article 7 de nos statuts, seuls les membres âgés d'au moins 16 ans et à jour de leur cotisation 2022-2023** peuvent participer aux votes de l'assemblée générale.

Chemin des Frères Legoux – 44800 SAINT HERBLAIN

E-mail : sael-44800@orange.fr Site : www.sael-saint-herblain.fr



POUVOIR

Je soussigné

demeurant

membre de la Société des Amis de l'École Laïque de Saint-Herblain, titulaire de la carte d'adhésion 2022-2023.

donne pouvoir à :

demeurant

pour me représenter à l'assemblée générale extraordinaire de ladite association (SAEL) qui sera tenue

à Saint-Herblain – chemin des Frères Legoux le 14 juin 2023 à 18h00 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour.

En conséquence, prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents, émettre tous votes et généralement, faire le nécessaire.

Fait à Le

Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir »